



## Problème succession , recel? aidez moi

Par **leaondu**, le **07/11/2013** à **19:14**

bonjour,

Je ne sais plus quoi faire, je ne sais pas comment faire, et je ne comprends rien, je vous explique:

En 2007 ma grand mère est décédée, je ne la connaissait pas plus que ça, mes parents eux était tous les deux déjà décédés.

bref, lors de la succession de ma mère le notaire nous dit que la succession de ma grand mère n'as pas été faite.

Moi je pensais que tout était ok et n'y songeais même pas, sauf que ma grand mère avait un château.

donc en gros lors de la mort de ma grand mère personne ne ma informé d'une éventuel succession...donc depuis 2007 mon oncle vit dans les biens de ma grand mère sans jamais établir de succession et personne ne nous informe qu'on est moi et mes frères et sœurs les héritiers direct.Je précise que mon oncle est quelqu'un d'éclairer en matière de succession d'immobilier etc.

aujourd'hui , quel recours j'ai ?

car faire la succession oui, mais y'a t'il une loi pour condamner son procédé ?